

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1805/SG/CG pris en Conseil de Gouvernement

n° 73-1805/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
27 décembre 1973

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1974

Date du numéro
10 janvier 1974

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée la délibération n° 12-73/SMI du 14 novembre 1973 du Conseil d'administration du Service Médical Interentreprises portant adoption pour 1974 d'une part, du budget de fonctionnement s'élevant à 162859 630 FD, des dépenses en capital pour un montant de 13679370 FD, d'autre part, des recettes pour un total de 176 530 000 FD.